

La Suisse bouge

La Fondation nationale suisse pour le don et la transplantation d'organes «Swisstransplant» fête cette année ses 25 ans d'existence. A cette occasion, les trois articles suivants thématisent des aspects importants du don d'organes: premièrement, l'évolution du nombre de donneurs en Suisse, deuxièmement, les conséquences et les problèmes de la loi sur la transplantation et troisièmement, les mesures permettant d'augmenter le nombre de donneurs.



Julius Weiss^a,
Christoph Haberthür^b,
Franz F. Immer^c

- a Fondation nationale Suisse pour le don et la transplantation d'organes
- b PD Dr, Président CNDO (Swisstransplant), Médecin Chef soins intensifs chirurgicaux, Hôpital cantonal Lucerne
- c PD Dr, Directeur de la Fondation nationale Suisse pour le don et la transplantation d'organes

Depuis l'entrée en vigueur de la loi sur la transplantation le 1^{er} juillet 2007, on observe une réjouissante tendance à la hausse du nombre de donneurs. Alors que durant la période 2000–2007, le nombre de donneurs décédés a eu tendance à régresser, il a considérablement augmenté entre 2008 et aujourd'hui. Bien que des variations importantes ne soient pas rares suivant les années, il est clair que l'augmentation de 11,1 et 14,4% en 2008 et 2009 respectivement par rapport à l'année précédente n'est pas le fait du hasard. Si l'on généralise l'évolution des six premiers mois de l'année en cours à l'ensemble de l'année 2010, on constate que le nombre de donneurs a augmenté de 50% en seulement trois ans (fig. 1).

Plusieurs raisons expliquent cette augmentation considérable: d'une part, l'Office fédéral de la santé publique a lancé en 2007 une vaste campagne d'information sur le thème de la transplantation et du don d'organes (www.transplantinfo.ch). D'autre part, diverses mesures visant à augmenter le nombre de donneurs ont été prises et par Swisstransplant et dans les hôpitaux, et la collaboration entre les hôpitaux et Swisstransplant a été renforcée.

Ainsi en 2008, le Programme Latin de Don d'Organes (PLDO) a vu le jour, programme auquel participent tous les hôpitaux publics de Suisse romande et

italienne. La mise à disposition, dans le cadre du PLDO, du personnel nécessaire à la détection de donneurs a clairement montré que le nombre de donneurs pouvait ainsi être considérablement augmenté (fig. 2).

Cela signifie qu'avec des mesures énergiques et efficaces, il est possible d'améliorer durablement les résultats suisses en matière de don d'organes (on compte actuellement 13,3 donneurs pour un million d'habitants) et de se rapprocher à moyen terme de la moyenne européenne (actuellement 18,2 donneurs pour un million d'habitants) (fig. 3).

Par ailleurs Swisstransplant a organisé en 2008 une conférence consensuelle durant laquelle les raisons de la suspension du programme des donneurs non-heart-beating (dons après mort cardiaque) en Suisse ont été développées. Le prélèvement d'organes chez des donneurs victimes d'un arrêt cardiaque a été interrompu du fait des incertitudes concernant la légalité de ce type de don d'organes. En collaboration avec des représentants de l'Office fédéral de la santé publique, des spécialistes en médecine intensive et transplantation, des juristes et des personnalités politiques ont étudié des moyens et des voies pour réintroduire ce programme. C'est dans ce cadre que s'inscrit la réintroduction du prélèvement de reins chez les donneurs de la catégorie Maastricht II (arrêt cardiaque après ré-

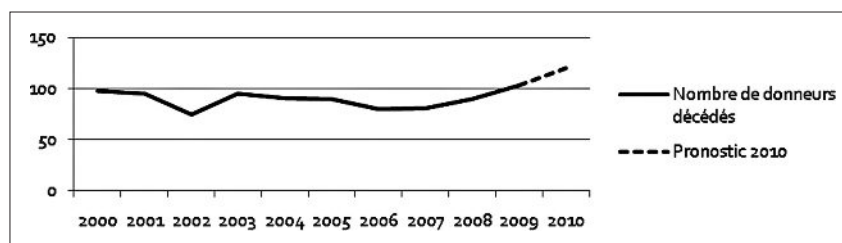


Figure 1
Évolution du nombre de donneurs en Suisse 2000–2010.

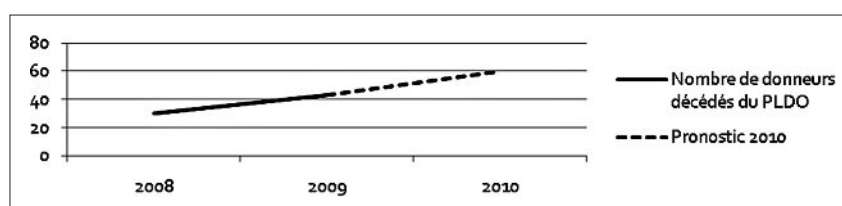


Figure 2
Évolution du nombre de donneurs depuis la mise en place du PLDO.

Correspondance:
PD Dr Franz F. Immer
FMH chirurgie cardiaque
et vasculaire thoracique
Directeur Swisstransplant
Laupenstrasse 37
CH-3008 Berne
Tél. 031 380 81 33
Fax 031 380 81 32

franz.immer@
swisstransplant.org

www.swisstransplant.org

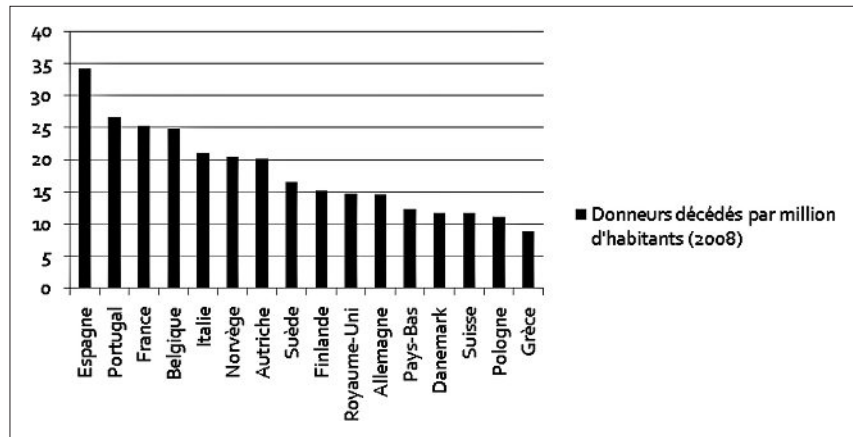


Figure 3
Nombre de donneurs en Suisse et en Europe (2008) [1].

animation non réussie) ainsi que de la catégorie Maastricht III et IV (arrêt cardiaque attendu après interruption des mesures visant à maintenir le patient en vie, ou arrêt cardiaque après mort cérébrale diagnostiquée) à l'Hôpital universitaire de Genève (catégorie Maastricht II) et à l'Hôpital universitaire de Zurich (catégories Maastricht III et IV).

Une autre mesure initiée par Swisstransplant a consisté à intégrer en 2009 la médecine intensive au sein du nouveau Comité National du Don d'Organes (CNDO). La vocation première du CNDO est de promouvoir le don d'organes et de tissus dans le cadre prescrit par la loi sur la transplantation. Ses objectifs incluent la détection, si possible, de tous les donneurs ainsi que l'optimisation du processus de don d'organes dans son ensemble grâce à une formation coordonnée dans toute la Suisse et un travail accru de sensibilisation du public. Au nombre des réussites du jeune CNDO, on peut citer notamment le fait que depuis fin 2009 l'Hôpital cantonal de Lucerne effectue également le prélèvement d'organes. On observe qu'en général, les hôpitaux cantonaux et régionaux tendent à jouer un rôle de plus en plus important dans la détection des donneurs et le prélèvement d'organes. Si jusqu'à présent le prélèvement d'organes était la plupart du temps effectué dans les centres de transplantation des hôpitaux universitaires et que les donneurs potentiels devaient par conséquent y être transférés, on constate que l'importance et le volume des prélèvements effectués dans les hôpitaux cantonaux et régionaux connais-

sent ces dernières années une augmentation soutenue. Alors qu'il y a 3 ans, environ 80% des prélèvements d'organes étaient réalisés dans les centres de transplantation, leur part a diminué d'un peu plus de 50%.

Dans l'étude initiée par Swisstransplant Swiss Collaborative Organ Donor Survey (SwiCOS), qui sera réalisée à partir de 2011, les décès seront évalués dans les stations intensives accréditées sous la direction de spécialistes en médecine intensive. SwiCOS marque ainsi une nouvelle étape importante vers une augmentation durable du nombre de donneurs. Car SwiCOS poursuivra en parallèle deux objectifs: d'une part, l'étude aidera à garantir la qualité, puisque des données sur la gestion des donneurs seront rassemblées à l'échelle nationale, comme le prévoit la loi sur la transplantation. D'autre part, SwiCOS indiquera dans quels domaines il est possible d'apporter des améliorations et où il est nécessaire d'intervenir, fournissant ainsi une base fondée pour une optimisation de l'identification des donneurs.

En résumé, on peut dire que les mesures déjà adoptées ont eu, sur une période brève, des effets notables. Il s'agit maintenant de consolider les résultats obtenus. Cela signifie d'une part intensifier la collaboration fructueuse des parties prenantes et d'autre part faire profiter toute la Suisse des expériences positives qui ont rendues possibles une gestion optimisée des donneurs dans le cadre du Programme Latin de Don d'Organes. Une chose est claire en effet: ensemble (seulement) nous y arriverons!

Symposium et dîner d'anniversaire de Swisstransplant

Swisstransplant, la Fondation nationale Suisse pour le don et la transplantation d'organes, fête cette année ses 25 ans d'existence. Avec le symposium «25th Anniversary of Swisstransplant: From the Past to the Future» qui se tiendra le 12 novembre 2010 à l'hôtel Renaissance de Zurich, nous tournerons les yeux vers le passé mais aussi vers l'avenir. Des professionnels de la médecine et du droit débattront entre autres des questions suivantes: «Comment les organes sont-ils attribués?», «Faut-il trouver de nouveaux moyens pour promouvoir le

don d'organes?» ou encore «Quel rôle joue le commerce d'organes?». Cette journée se terminera par un dîner de fête en présence de M. le Professeur René Prêtre, chirurgien cardiaque en pédiatrie et «Suisse de l'année 2009».

Vous trouverez d'autres informations sur le symposium et le dîner d'anniversaire sous www.swisstransplant.org. Mme Isabelle Gross (Isabelle.Gross@swisstransplant.org, 031 380 81 27) se fera un plaisir d'enregistrer votre inscription jusqu'au 30 septembre 2010.

1 Manyalich M, Paez G, Nanni Costa A. IRODaT 2008 International Donation and Transplantation Organs. Tissues & Cells. 2009;12: 161-4.